Département de la Haute-Garonne  **COMMUNE DE MAURESSAC** ***** **31190**	**COMPTE RENDU** **CONSEIL MUNICIPAL** **Séance du 22 octobre 2026**

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 22 octobre, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MAURESSAC se réunissent sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : *Wilfrid PASQUET, Franck LOUPIAS, Cécile MARTIN-BENETTI, Jean-Jacques COUZIER, Samia SOUAÏ, Christophe FREZOU, Stéphanie CETTOLO, Stéphanie TETREL, Benjamin VERDIER, Laure ALBEROLA*

Suppléants : *Stéphanie ORIOLA, Philippe BEAUREPAIRE*

Excusés : *Boris CLARET*

Secrétaire de séance : Samia SOUAÏ

La séance commence par l'approbation des procès-verbaux des conseils municipaux du neuf juillet et du dix septembre deux mille vingt-six.

- **Délibération : Création d'un emploi permanent à temps complet d'agent polyvalent au grade d'adjoint technique 2026-10-01**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal la création d'un emploi permanent à temps complet au grade d'adjoint technique afin de renforcer les effectifs du service technique de notre commune. Actuellement, le tableau des effectifs du service technique comprend 1 titulaire à temps complet et 1 saisonnier dont le contrat se termine le 3 novembre 2026.

→ **Approuvée à l'unanimité**

- **Délibération : Création d'un emploi non permanent à temps complet pour accroissement temporaire d'activité 2026-10-02**

La procédure visant la création de l'emploi permanent vu ci-dessus étant soumise à des délais incompressibles, M. le Maire propose de créer un emploi non-permanent afin de stabiliser l'équipe en maintenant M. BERGE à son poste et éviter toute rupture d'activité dans l'attente de sa nomination.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal la création d'un emploi non permanent au grade d'adjoint technique pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité du 4 novembre au 31 décembre 2026 afin de stabiliser l'équipe actuellement en place.

→ **Approuvée à l'unanimité**

- **Délibération : Attribution des subventions aux associations pour l'année 2026 2026-10-03**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'en date du 26 avril 2026 lors du vote budget primitif 2026, une enveloppe a été prévue pour les subventions attribuées aux associations de la commune. 2 nouveaux dossiers de demande de subvention ont été réceptionnées en Mairie, M. FREZOU, Président et conseiller municipal des Jardins Associatifs se retire pour le vote.

→ **Approuvée à l'unanimité**

- **Questions diverses :**

 - Information sur la réunion de « Réseau 31 CT 11 »
 - Information concernant les dossiers en cours de la Commission Communale Travaux
 - Information concernant les dossiers en cours de la Commission Communale Communication

La séance est levée à 22h15

APPROBATION du compte rendu du conseil municipal extraordinaire
DU 22 octobre 2026

LISTE EMARGEMENT

M. PASQUET Wilfrid	**M. LOUPIAS Franck**	**Mme MARTIN-BENETTI Cécile**
M. COUZIER Jean-Jacques	**M. CLARET Boris**	**Mme SOUAÏ Samia**
	EXCUSÉ	
M. FREZOU Christophe	**Mme CETTOLO Stéphanie**	**Mme TETREL Stéphanie**
M. VERDIER Benjamin	**Mme ALBEROLA Laure**	